

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nord - Pas-de-Calais ont une convention triennale pour la meilleure prise en compte du fait artistique et culturel dans les établissements de santé. Cela permet notamment aux établissements hospitaliers d'intégrer des politiques culturelles dans leurs contrats d'objectifs et de moyens.

Le dispositif d'appel à projets annuel qui en découle est ouvert à l'ensemble des établissements de santé (publics, privés d'intérêt collectif et privés), associé à un partenaire culturel ou à un artiste professionnel. Il vise à encourager et soutenir la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles ambitieuses et innovantes à même de favoriser des partenariats privilégiés entre les champs de la culture et de la santé. Cet appel à projet "culture-santé" est ouvert pour l'année 2015, les préinscriptions étant obligatoires avant le 18 février 2015.

Plus d'informations sur le site de l'[ARS Nord - Pas-de-Calais](#) [1].

Type d'actualites: [Information régionale](#) [2]

Dates: Vendredi 30 janvier 2015 - 01:00

Thématiques: [Culture](#) [3]

[Santé](#) [4]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [5]

Publié le 30 janvier 2015

URL de la source (modifié le 25/02/2015 - 10:47): <https://www.irev.fr/actualites-0/lappel-projet-culturesante-est-ouvert>

Liens

[1] <http://www.ars.nordpasdecalais.sante.fr/Culture-Sante.129418.0.html>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3677>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3698>

[5] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>